

BUREAU VERITAS
Certification



Certificate of Conformity

Certificat de Conformité

ETS BOURGOIN

Route des Coteaux
44430 Le Loroux Bottereau - France

Bureau Veritas Certification certifies that the company mentioned above meets the requirements for PEFC Chain of Custody certification according to the following standards:

Bureau Veritas Certification certifie que l'entreprise nommée ci-dessus respecte les critères définis pour la certification de la Chaîne de Contrôle PEFC énoncés dans les référentiels suivants:



PEFC™

PEFC/10-4-1

Annexe 15 - 26 Novembre 2010
(PEFC ST 2002:2010 – November 26th 2010)

Annexe 16 - 26 Novembre 2010
(PEFC ST 2001:2008 – November 26th 2010)

Scope – *Domaine d'activité*

Négoce de produits bois bruts et transformés certifiés PEFC

Physical separation method – Méthode de séparation physique

Certificat n° - *Certificate n°*: BV/CdC/6024611

N° d'affaire - *Account n°*: n° 6024611

Date - *Date*: 15/01/2013

Ce certificat est valable jusqu'au - *This certificate is valid until*: 14/01/2018

Pour Vérifier la validité de ce certificat, appelez-le: 01.41.97.00.60

To check the validity of this certificate please call +33 1.41.97.00.60

Etienne Casal
Directeur Général



**CERTIFICATION
DE PRODUITS
INDUSTRIELS**
ACCREDITATION N° S0051
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Tout éclaircissement sur cette certification peut être obtenu auprès de l'Entreprise certifiée.

Any question concerning this certificate can be answered by the certified company.

Dernière mise à jour le - *Last update*: 15/01/2013



AUTORISATION D'USAGE DE LA MARQUE PEFC

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'Association Française de Certification Forestière, notifiée pour la France par le Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes (PEFCC) sous le numéro PEFC/10-1-1, a reçu favorablement votre demande de droit d'usage de la marque PEFC. Ainsi, l'AFCF a le plaisir de vous faire savoir que

BOURGOIN BOIS SAS
Rue des Côteaux - BP 16
44430 LOROUX-BOTTEREAU (LE)

Bénéficie du numéro de droit d'usage de la marque suivant : PEFC/10-31-2674

Je vous rappelle que ce numéro de droit d'usage doit accompagner systématiquement toute utilisation de la marque conformément aux Règles d'utilisation de la marque PEFC (Annexe 16 du Schéma français de certification forestière). En outre, le non-respect de ces règles entraîne une suspension immédiate du présent droit d'usage. Cette autorisation de droit d'usage de la marque PEFC reste valable sous réserve du maintien de l'attestation PEFC de conformité de la chaîne de contrôle.

Vous félicitant pour l'obtention de cette autorisation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon profond respect.



PEFC™
10-1-1

**Promouvoir
la gestion durable
de la forêt**

Le Président de l'Association Française de Certification Forestière,
Marc-Antoine de SEZE

